

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS VIGANAIS
RÉUNION DU MERCREDI 8 DECEMBRE 2021
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays Viganais se réunira en séance ordinaire, **le mercredi 08 décembre 2021 à 18h00**, Espace Lucie Aubrac, rue du Palais au Vigan.

Fait à Le Vigan, le 2 décembre 2021
 Le Président,



ORDRE DU JOUR

- Budget général - Décision modificative n°2
- Budget : Attributions de compensation définitives pour 2021
- Budget : Rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation
- Budget général - Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement pour 2022
- Budget général - Régularisation d'écritures : autorisation de mouvement au compte 1068 par le comptable
- Ressources Humaines - Mise à jour du tableau des effectifs
- Ressources Humaines - Adhésion au contrat d'assurance contre les risques statutaires
- Ressources Humaines - Convention de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires Contrat 2022-2025
- Ressources Humaines - Débat relatif à la protection sociale complémentaire accordée aux agents
- Election des délégués au syndicat mixte Ganges-Le Vigan
- Débat sur les orientations du PADD du PLU de la Commune de Roquedur
- PLU Roquedur - Instauration du sursis à statuer
- Demande d'aides financières pour la réalisation d'un pôle d'échanges multimodal (PEM)
- Relais Petite Enfance - Renouvellement de l'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard
- Multi accueil collectif de jeunes enfants - Avenant n°11 au règlement de fonctionnement
- Attributions de subventions aux associations d'intérêt communautaire ou organisant une manifestation d'intérêt communautaire
- Demande d'aides financières pour le projet "Tous à l'Orchestre"
- Demande d'aides financières pour l'organisation de la Foire de la Pomme et de l'Oignon Edition 2022
- Elaboration d'une charte forestière de territoire à l'échelle du PETR Causses et Cévennes
- Attribution d'une subvention à la confrérie de l'oignon doux pour l'année 2021
- Projet alimentaire territorial : candidature à l'appel à projets 2021-2022
- Soutien à l'Union des Professionnels du Pays Viganais pour l'année 2021
- Avis sur les dérogations du Maire au repos dominical pour les commerces de détail en 2022
- Adhésion à l'association des tiers lieux Occitanie
- Demande d'aides financières pour l'animation des documents de gestion des sites Natura 2000
- Création d'un budget annexe rattaché pour la gestion des ordures ménagères au 1^{er} janvier 2022
- Motion pour la défense du secteur énergétique
- Motion relative au porter-à-connaissance de l'aléa feu de forêt
- Informations relatives à l'exercice de la délégation de pouvoirs accordée au Président
- Questions Diverses

Afin de veiller au respect des prescriptions sanitaires en vigueur, la présence du public sera possible et autorisée dans la limite des capacités de la salle.

Le port du masque sera obligatoire pendant toute la durée de la séance.